

Inscription «Conseil aux entreprises»

Fax 044 388 53 40, e-mail info@jardinsuisse.ch

Courrier postal JardinSuisse, **Bahnhofstrasse 94, 5000 Aarau**

Avec la mention «Conseil aux entreprises - Diminution de la tourbe»

Inscription :

Entreprise

Rue

NPA, localité

Téléphone, fax

E-mail

Personne de contact dans l'entreprise :

Directeur-trice

Responsable de
production

Nous nous engageons à respecter les objectifs de l'accord sur la réduction de l'utilisation de tourbe :

Date, signature

Coûts

Les 50 premiers inscrits recevront gratuitement la visite d'un conseiller à trois reprises pendant une période de culture choisie. Les 3 analyses de substrats à CHF 96.- chacune sont à la charge de l'entreprise. Le service de conseil comprend des recommandations individuelles pour adapter l'arrosage, la fertilisation et pour d'autres mesures propres à la production concernée.

Les 10 premiers inscrits ne paient pas non plus les coûts des trois analyses de substrat !

Le projet est financé par

l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

Division Économie et innovation, Consommation et produits

Réduction de l'utilisation de tourbe dans la culture de plantes ornementales

Invitation à participer à la campagne
«Conseil aux entreprises»

Inscrivez-vous pour recevoir des conseils gratuits sur la conversion aux substrats sans tourbe ou à teneur réduite en tourbe !

Conditions de participation :

Engagement conformément à la [déclaration d'intention](#) en vue de réduire l'utilisation de tourbe, signée par JardinSuisse. Objectifs visés :

- Réduire la part de tourbe à 70% au max. d'ici 2020
- Réduire la part de tourbe à 50 % au max. d'ici 2025
- Réduire la part de tourbe à 5 % au max. d'ici 2030

Pourquoi réduire l'utilisation de tourbe ?

La tourbe est un produit naturel qui se forme très lentement (1 mm par an environ) et son exploitation nuit au climat et à la biodiversité. En effet, l'exploitation implique l'assèchement des tourbières et donc la destruction de milieux vivants importants pour la faune et la flore. Les tourbières ne représentent que 3 % de la surface solide de la terre, mais elles absorbent deux fois plus de dioxyde de carbone que toutes les forêts de la planète réunies. Les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation des sols tourbeux dans le monde entier représentent environ 5% des émissions d'origine humaine.

En Suisse, les tourbières sont protégées depuis 1987 et l'exploitation de la tourbe n'est plus autorisée. Mais chaque année, notre pays importe env. 500'000 m³ de tourbe. Afin de réduire les dommages environnementaux à l'étranger également, le Conseil fédéral avait adopté en 2012 le concept de sortie de la tourbe. En été 2019, JardinSuisse a cosigné une deuxième déclaration d'intention sur la réduction de la tourbe dans l'horticulture productrice et le commerce horticole. En participant à cette campagne, vous avez la possibilité de recevoir des conseils gratuits sur l'introduction des nouveaux substrats dans votre entreprise.

Quelques recommandations pour la culture avec des substrats à teneur réduite en tourbe :

- Arrosage plus fréquent mais en moins grande quantité à cause de la capacité d'absorption moindre
- Cultiver les plantes dans un substrat hydrophobe et sans tourbe, avec moins d'eau
- Ne pas soulever les pots pour évaluer l'humidité du substrat
- Intervention rapide en cas de teneur en sel trop élevée: laver
- Choisir des engrais azotés purs ou des engrais composés riches en azote
- Ajout d'azote supplémentaire, car les substituts de tourbe fixent l'azote
- Ne fertiliser les substrats que peu de temps avant leur utilisation
- Pour les machines à empoter : sélectionner des substrats à fibres courtes et remplacer la pierre ponce par de la perlite.

Offre

Nous mettons un conseiller à votre disposition pour vous aider à réduire votre utilisation de tourbe à un maximum de 30% du volume ou à vous passer complètement de tourbe directement. Si vous désirez que le conseiller vous suive sur plusieurs périodes de culture, vous devez financer ce service vous-même.

Cultures recommandées pour la conversion au substrat sans tourbe :

Plantes d'ornement :

Pelargonium, Petunia, Begonia, Viola, Lobelia

Le service de conseil comprend :

1. Récolte d'échantillons par le conseiller
2. Instruction sur la manière correcte de prélever les échantillons
3. Instructions relatives aux outils de mesures de l'entreprise
4. Analyse des résultats de laboratoire
5. Aide à la planification de la culture
6. Conseils en gestion d'entreprise



Foto Inge Forster

Informations complémentaires :

OFEV – Site: www.bafu.admin.ch/torfausstieg

Inge Forster -> Administration de projets et communication, JardinSuisse, Responsable Protection de l'environnement, Bahnhofstr. 94, 5000 Aarau, i.forster@jardinsuisse.ch; www.jardinsuisse.ch -> environnement -> Réduction de l'utilisation de tourbe

Département Production Josi Poffet, JardinSuisse, Tél.: 044 388 53 30 (les lundis), j.poffet@jardinsuisse.ch

Peter Huber, membre du comité central, producteur de plantes d'ornement, p.huber@jardinsuisse.ch

Kathrin Huber -> Analyses, Forschungsinstitut für biologischen Landbau, FiBL, Departement für Beratung, Bildung und Kommunikation, Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Tel. +41 (0)62 865 72 72, kathrin.huber@fibl.org, www.fibl.org

Toni Ruprecht -> Conseiller et chef de projets, Andermatt Biocontrol AG, Stahlermatten 6, 6146 Gossdietwil, Tél. direct +41 (0)79 827 65 71, Toni.Ruprecht@biocontrol.ch, www.biocontrol.ch